

A.B.D

Société à responsabilité limitée au capital de 2.100 euros

Siège social : 142, Avenue Malakoff

75016 Paris

752 223 115 RCS de Paris

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 3 FEVRIER 2025**

L'an deux mille vingt-cinq

Le 3 février à 11 heures

Les actionnaires de la société A.B.D, société à responsabilité limitée au capital de 2.100 euros, divisé en 210 parts de 10 euros chacune, dont le siège social est situé 142 Avenue Malakoff, 75016 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris, sous le numéro 752 223 115, se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Extraordinaire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque actionnaire présent au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

Sont présents ou représentés :

- La SAS DBH représentée par son Président Monsieur David BITTON représentant 147 parts sociales ;
- Monsieur Stéphane Olivier DESBRESNE représentant 63 parts sociales ;

L'Assemblée régulièrement constituée peut délibérer valablement.

L'Assemblée est présidée par Monsieur David BITTON en sa qualité de Gérant de la Société.

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

- Agréement de la cession des 147 parts sociales de la société DBH à Monsieur Arnaud Le Claire ;
- Remplacement du gérant démissionnaire
- Questions diverses ;
- Pouvoirs.

Monsieur le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des associés :

1. Les statuts de la Société ;
2. Le projet de résolutions ;

SD

AB

3. La feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau.

PREMIERE RESOLUTION

(Agrément cession de parts)

L'Assemblée Générale ayant pris connaissance de l'article 12.3 des statuts relatif à la cession des parts qui stipulent que les parts sociales ne « *peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit à un cessionnaire n'ayant pas la qualité d'associé et quel que soit son degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales, cette majorité étant déterminée compte tenu de la personne et des parts de l'associé cédant.* ».

La société DBH a émis le souhait de céder toutes ses parts sociales à Monsieur Arnaud LE CLAIRE.

Les associés agrément la cession de 147 parts sociales détenues par la société par actions simplifiée DBH à :

Monsieur Arnaud Le Claire demeurant 42 rue du Bois de Boulogne - 92200 Neuilly-sur-Seine

Au prix d'un euro symbolique.

Ladite cession sera répertoriée dans le registre tenu à cet effet dès qu'elle se sera réalisée.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

(Remplacement du Président démissionnaire)

Les associés, statuant à la majorité ordinaire conformément à l'article 22 des statuts de la Société, compte tenu de la lettre de démission de Monsieur David BITTON, **constatent** cette démission, ce jour, de son mandat de Gérant et en conséquence **décident** de pourvoir à son remplacement pour une durée illimitée par :

Monsieur Khalid BAROUK
né le 8 décembre 1971, à Agadir (Maroc),
de nationalité française,
demeurant 2 rue Gerhard 92800 Puteaux.

Ce dernier, présent, accepte sa nomination dans cette fonction à compter de ce jour et précise ne pas faire l'objet d'incompatibilité liée à l'exercice dudit mandat.

SD
AB 2

La présente décision sera répertoriée dans le registre tenu à cet effet.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour formalités)

L'Assemblée Générale

Donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme à l'original du présent procès-verbal pour effectuer toute formalité requise par la loi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures trente minutes.

Le Gérant

Monsieur David BITTON

Les associés

La société DBH représentée par Monsieur David BITTON

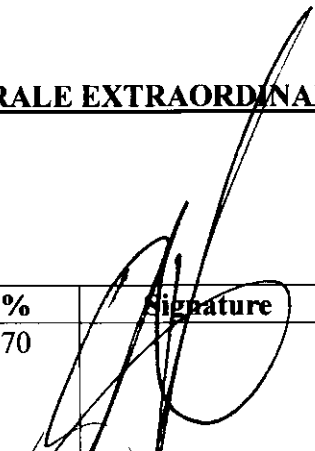
Monsieur Stéphane Olivier DESBRESNE

Monsieur Khalid BAROUK

(lu et approuvé accepte le mandat de Gérant)

lu et approuvé accepte le mandat de Gérant

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU
29 JANVIER 2025

Identité	Nombre de parts	%	Signature
S.A.S DBH représentée par Monsieur David BITTON	147	70	
Monsieur Stéphane Olivier DESBRESNE	63	30	
TOTAL	210	100	